



BURCK and RUN – Dimanche 12 janvier 2020

REGLEMENT BIKE and RUN

*Le « Burck and Run » est organisé par la section triathlon-raïd du Sport Athlétique Mégnacais, répondant à la réglementation de la Fédération Française de Triathlon, sous le numéro d'affiliation ORGA00120 pour la saison 2020.
L'affiliation à la F.F.TRI. donne à l'organisateur affilié la garantie Responsabilité Civile du contrat ALLIANZ n°59512667 souscrit par la F.F.TRI.*

1.Principe de base

Le Bike and Run est une pratique sportive qui consiste à enchaîner la course à pieds et le vélo par équipe de deux, avec un seul vélo tout terrain ou tout chemin par équipe. Deux formats sont proposés : un Bike and Run XS de 8km, ouvert à partir de la catégorie Benjamin (2008) et un Bike and Run S de 15km ouvert à partir de la catégorie Cadet (2004).

2. Modalités de course

La permutation est libre entre les équipiers hormis sur les zones check-points mises en place sur le parcours où l'équipe doit passer en duo côte à côte. Il y aura 1 passage par tour obligatoire en duo sur la totalité du parcours.

3. Départ

Il sera donné un premier départ exclusivement réservé aux coureurs à pied de chaque équipe afin de couvrir une boucle d'étirement.
A l'issue de cette boucle, les coureurs à pied repasseront par l'arche d'arrivée pour lancer le départ de leur coéquipier et vélo.

4. Conditions générales

- **Chaque concurrent doit porter le casque qui est obligatoire tout au long du parcours**, sous peine de disqualification de l'équipe.
- Le dossard devra être porté devant, au minimum attaché par 3 épingles et ne pas être plié au niveau du nom du partenaire.
- Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo.
- Les concurrents devront respecter les zones de déchets mises en place sur le parcours. En dehors de ces zones, tout concurrent qui se débarrassera de ses

emballages (gels, barres,etc...) se verra sanctionné avec retrait immédiat de l'épreuve.

- Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle et les 100 derniers mètres de la course côte à côte.
- Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le (les) vélo(s).
- Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

NOUS SERONS SUR UN SITE NATUREL ET OUVERT AU PUBLIC. IL VOUS SERA DEMANDE DE RESPECTER LE SITE ET SES VISITEURS.

5. Classement

Les classements seront pris par arrivée au scratch, par sexe et par catégories sans cumul une fois la ligne franchie par les 2 équipiers.

Seront récompensées les 3 premières équipes féminines, masculines et mixtes pour les deux formats.

6. Inscriptions

Les inscriptions sont possibles en ligne, sur le site internet de l'épreuve jusqu'au jeudi 9 janvier 2020 à minuit, ou sur place, dans la limite des places disponibles le dimanche 12 janvier 2020 de 8h à 10h.

A noter qu'une majoration de 3€ sera appliquée pour les inscriptions sur place.

Le retrait des dossards sera effectué soit :

- Le Samedi 11 Janvier de 10h à 19h dans la boutique Foulées à Mérignac
- Le Dimanche 12 Janvier à partir de 8h00 sur le lieu de l'épreuve

Tarifs par équipe de 2 :

- Bike and Run XS, 8 km : 20€ sur Internet / 23€ sur place
- Bike and Run S, 15 km : 25€ sur Internet / 28€ sur place

NB : pour les non licenciés FFTri (licence compétition), l'achat d'un pass à la journée complémentaire de 2€ est nécessaire / équipier.